



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question écrite n° 93202

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'incident qui s'est déroulé aux Deux Alpes impliquant l'enseignant qui encadrait la sortie de dix lycéens lyonnais. L'enquête a démontré que l'enseignant avait fait un séjour à l'hôpital psychiatrique et qu'il était toujours sous un traitement à base d'antidépresseurs et de stabilisateurs d'humeur. Un professeur ne devrait pas pouvoir encadrer un groupe d'adolescents dans ce type d'activité qui peut mettre en danger leur sécurité s'il possède des facteurs pouvant réduire ses capacités à analyser le danger. Aussi il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour diminuer le risque.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93202

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2016](#), page 1418

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)